

Communiqué de presse

Berne, le 9 septembre 2008

Reconnaissance mutuelle des diplômes d'enseignement supérieur suisses et français

Les diplômes d'enseignement supérieur suisses seront reconnus pour la poursuite des études en France et réciproquement. Tel est le résultat d'un nouvel accord-cadre entre les conférences représentatives des établissements d'enseignement supérieur en Suisse et en France. Cet accord concerne les diplômes décernés selon le « Processus de Bologne » (Licence/Bachelor et Master) en vigueur dans toute l'Europe.

Les responsables des conférences représentatives des établissements d'enseignement supérieur en Suisse et en France signent le 10 septembre 2008 à Paris un nouvel accord-cadre sur la reconnaissance mutuelle des diplômes pour la poursuite des études dans l'autre pays. Cet accord remplace un accord antérieur et couvre un champ d'application élargi aux domaines enseignés dans les établissements membres de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) ainsi que de la Conférence des hautes écoles spécialisées (KFH) et de la Conférence des hautes écoles pédagogiques suisses (COHEP).

Dans un esprit de réciprocité et dans le respect de l'autonomie des établissements, les Conférences signataires souhaitent ainsi contribuer à la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur comme moyen privilégié pour encourager la mobilité des étudiants, favoriser leur intégration sur le marché du travail, introduire plus de fluidité dans les filières d'enseignement supérieur et accroître la lisibilité des formations européennes d'enseignement supérieur.

Partenaires :

CPU : Conférence des présidents d'universités, www.cpu.fr
CDEFI : Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, www.cdefi.fr
CRUS : Conférence des recteurs des universités suisses, www.crus.ch
KFH : Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses, www.kfh.ch
COHEP : Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques, www.cohep.ch

Personnes de contacts :

Raymond Werlen, Secrétaire général adjoint de la CRUS, 031 / 306 60 51, raymond.werlen@crus.ch
Harald Schröder, Chargé de mission pour l'Europe (CPU), 01 44 32 90 09, Harald.Schraeder@cpu.fr
Alexandre Rigal, Directeur exécutif (CDEFI), 01 44 24 64 30, alexandre.rigal@cdefi.fr